



PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMATION CACES SELON LA R482

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conduire un engin de chantier en respectant les règles de sécurité
- A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :
 - Connaître les rôles de tous les acteurs de la prévention des risques en identifiant les acteurs et les rôles associés.
 - Différencier les engins à utiliser et leurs spécificités en expliquant le principe de fonctionnement de chaque engin.
 - Respecter les règles de sécurité à observer sur un chantier.
 - Adapter sa conduite aux différents types de terrain en respectant les règles de circulation.

PRE REQUIS

- Parler et comprendre le français

PUBLIC CONCERNE :

- Conducteur débutant ou expérimenté
- Être apte médicalement
- Être âgé de 18 ans

DUREE

Pour les CACES niveau recyclage : 35 heures

Pour les CACES niveau initiation : 35 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Réglementation :

- Rôles des acteurs de la prévention des risques
- Rôles et responsabilité du chef d'équipe/de chantier, du conducteur de travaux

Classification et technologie :

- Principaux types d'engins
- Caractéristiques des principaux composants et des différents mécanismes
- Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité

Sécurité :

- Principaux risques (renversement, heurts, environnement)
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Dispositions générales de sécurité
- Distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Vérifications :



- Etat de l'engin et fonctionnement des dispositifs de sécurité

Conduite, circulation, manœuvres :

- Circulation sur différents sols, dans différentes conditions et adaptation de sa conduite
- Utilisation de l'avertisseur sonore
- Respect des règles et panneaux de circulation
- Maîtrise des manœuvres avec souplesse et précision
- Maîtrise des opérations de fin de poste

- Conduite des opérations d'entretien de 1^{er} niveau
- Vérification des différents niveaux de réservoirs
- Modalités de compte-rendu d'exécution

TECHNIQUE PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, de mise en situations pratique de conduite, d'échanges de pratique entre professionnels et formateur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Engins de chantier selon les catégories de CACES
- Livrets pédagogiques

ACCESSIBILITE

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation).

ENCADREMENT

La formation est assurée par Monsieur BARRAU Philippe, doté d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans.

MODALITES DE SUIVI, D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Un test théorique (QCM) aura lieu en fin de stage, ainsi qu'un test pratique (testeurs agréés).

L'attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théoriques et pratique.

L'employeur pourra en conséquence délivrer, ou non, l'autorisation interne de conduite.